

Suite aux dernières mesures prises au niveau national, dans le cadre de lutte contre la propagation du covid-19, la mairie de Saint-Alban adapte le fonctionnement de ses services.

Depuis le 3 juin 2020, la mairie est ouverte au public tous les matins de 9h à 12h du lundi au samedi. Un accueil téléphonique est assuré l'après-midi de 14h à 17h du lundi au vendredi (sauf le jeudi) au numéro habituel : 02.96.32.98.98.

Pour toutes questions ou tout dépôt de dossiers (urbanisme, état civil, administratif...) nous vous remercions de privilégier les contacts par mail à l'adresse suivante : mairie@saintalban.fr ou par téléphone : 02.96.32.98.98.